

Avec Parcoursup, un lycéen sur quatre ne trouve pas de place

Le bilan définitif de la plateforme d'inscription dans le supérieur est accablant : 22,4 % des néobacheliers n'ont pas réussi à obtenir une orientation. **P. 9**

POLITIQUE & SOCIÉTÉ

Avec Parcoursup, un quart des lycéens sur le carreau

ÉDUCATION En publiant le bilan définitif de la plateforme d'inscription dans le supérieur, le gouvernement a cherché à en masquer le résultat principal : 22,4 % des néobacheliers n'ont pas trouvé de place.

C'est l'histoire d'un verre qui, au premier abord, semble aux trois quarts plein. Mais en s'approchant, on constate que, pour créer l'illusion, de la peinture a été appliquée sur les parois : en réalité, le verre est aux trois quarts vide. Visiblement, le même illusionniste a œuvré sur les résultats de l'exercice 2022 de la plateforme Parcoursup, rendus publics jeudi 29 septembre. « Rendus publics » est d'ailleurs un bien grand mot, tant ce qui figure dans le dossier, censé donner à la presse les informations nécessaires, s'avère à la fois caricaturalement parcelle et orienté, dans un seul but : projeter

l'image du verre aux trois quarts plein – et d'une plateforme qui fonctionne. Quand les artifices de la communication sont mis en œuvre pour dissimuler l'information par ceux-là mêmes qui sont les seuls à pouvoir la mettre à disposition des citoyens, on mesure l'épaisseur du problème démocratique posé.

La peinture brille : elle est encore fraîche. On jette en pâture des chiffres choisis : 936 000 inscrits (dont 622 000 néobacheliers), 21 000 formations proposées (+ 7,7 %), 11,6 millions de vœux formulés, 3,8 millions de propositions d'admission envoyées aux candidats (+ 4 %), 93 % de bacheliers qui auront reçu au moins une proposition... Au final, pas plus de 18 900 candidats in-



satisfaits ont saisi les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) et, au terme de ce formidable processus, il en reste 160 qui « *continuent d'être accompagnés* ». Autrement dit, quantité négligeable. « *Une procédure efficace pour répondre aux attentes des candidats et des formations* », claironne le dossier. D'ailleurs, regardez : on s'est même payé un sondage (Ipsos) qui montre noir sur blanc que « *68 % des lycéens sont satisfaits du délai dans lequel ils ont reçu leur proposition d'admission* », et surtout que 72 % « *manifestent leur satisfaction à l'égard des formations dans lesquelles ils ont été acceptés (70 % en 2021)* ». Plus belle la vie !

Mais, déjà, la peinture s'écaille. D'abord parce que ce sondage est basé sur un étrange échantillon qui comprend 79 % de bacheliers généraux, 14 % de bacheliers technologiques et 7 % de bacheliers professionnels : dans la vraie vie ils représentent respectivement 54 %, 20 % et 26 % des bacheliers. Curieux sondage, basé sur un échantillon non représentatif où le poids des bacheliers généraux, mieux acceptés dans le supérieur, est considérablement exagéré. Ensuite et surtout parce que malgré ce biais rédhibitoire, il reste encore 28 % d'insatisfaits... S'agissant de jeunes qui jouent là leurs projets et une bonne partie de leur avenir, c'est tout simplement énorme. 28 % d'insatisfaits : combien d'abandons ou d'orientations non désirées, conduisant à l'échec ? Notons au passage que le total de candidats étiquetés « *étudiants en réorientation* » ou « *en reprise d'études* » grimpe de 3,7 %, de 271 000 à 281 000, par rapport à 2021.

PURE PROPAGANDE

Alors, on gratte la peinture. Et, au fond du verre, le breuvage apparaît franchement saumâtre. À partir des chiffres disséminés çà et là, on refait les comptes et on comprend que sur les 622 000 bacheliers inscrits cette année sur la plateforme, si 578 370 ont bien reçu une proposition d'admission (ce qui en laisse déjà près de 45 000, soit 7 %, sur le carreau), seulement 483 135 ont finalement accepté une proposition d'inscription dans le supérieur. Autrement dit : 138 865 bache-

liers, soit près du quart (22,4 %) des inscrits, n'ont pas eu de place dans le supérieur cette année ! Un chiffre colossal, qui recoupe d'ailleurs les calculs publiés le 22 septembre par l'Unef. En se basant sur les capacités d'accueil des formations, le syndicat étudiant aboutit à 20 % de jeunes n'ayant pas trouvé de place. On comprend donc que la mise en avant du chiffre de 160 lycéens sans solution sert à cacher la forêt des dizaines de milliers de jeunes qui, au fil de la procédure, se sont vu barrer l'accès au supérieur. Pour eux, il y a une formule : ils ont juste « *quitté la plateforme* ». Comment, pour quoi faire ? Peu importe, apparemment.

Tout le reste de cette œuvre de pure propagande est à l'avenant. Un visuel coloré met-il en avant le fait que « *plus de 50 % des bacheliers technologiques ont reçu une proposition d'admission en IUT (institut universitaire de technologie)* » et que « *76,1 % des bacheliers professionnels ont reçu une proposition d'admission en STS (section de technicien supérieur)* » ? C'est pour mieux faire oublier que ces chiffres devraient être infiniment supérieurs, puisque ces filières constituent les débouchés naturels des ■■■■

Le ministère avance le chiffre de 160 lycéens sans solution. Ils sont en réalité 138 865.



■■■ bacs concernés. C'est aussi pour tenter (vainement) de cacher ce que tout le monde sait : Parcoursup permettant désormais – c'est sa raison d'être – aux responsables des formations de sélectionner leurs étudiants, on préfère y accueillir d'abord des bacheliers généraux, quitte à laisser les autres le bec dans l'eau.

OPACITÉ DES CRITÈRES DE SÉLECTION

Sélectionner ? Le vilain mot ! Dans un chapitre consacré à combattre « *les idées reçues* », on prend le taureau par les cornes : « *Que veut dire "sélection à l'université" ?* » demande ce texte burlesque qui fait les questions et les réponses... et nous explique doctement qu'une filière est sélective simplement si elle « *n'est pas obligée* » d'atteindre le maximum de ses capacités d'accueil. Évacuée, la question des critères de sélection opaques tout comme celle, pourtant centrale, des capacités d'accueil insuffisantes : une filière dotée de 50 places mais où 500 bacheliers souhaitent s'inscrire n'est donc pas sélective. Et puis avant Parcoursup, c'était premier arrivé, premier servi, et c'était injuste, alors que, aujourd'hui, le tri se fait « *à partir de l'examen des dossiers* ». Suit cette phrase incroyable : « *Il s'agit d'une décision volontaire et assumée, pour plus de méritocratie.* » Étudiants, mettez-vous bien ça dans le crâne : si vous êtes rejetés du supérieur, ce n'est pas parce que l'État refuse d'investir pour permettre à tous de faire les études de leur choix. Non : c'est parce que vous ne le méritez pas.

C'est bien l'idée-force de ce « bilan » très orienté, rédigé comme une vulgaire enquête de satisfaction client, dans le plus pur style de ces cabinets de conseil qui coûtent si cher aux finances publiques. Comme si la distinction entre service public et simple prestataire était en train de s'effacer. Comme si, demain, n'importe quel opérateur pouvait être appelé à gérer le droit à poursuivre ses études après le bac. L'outil est là. ■

OLIVIER CHARTRAIN

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

Le stand de Parcoursup au Salon postbac 2020, qui s'est tenu le 10 janvier à la Grande Halle de la Villette, à Paris. RAPHAËL LAFARGUE/ABACA